

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 janvier 2016

DISPOSITIONS RELATIVES À LA MAÎTRISE DE L'IMMIGRATION - (N° 3128)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL136

présenté par
M. Binet, rapporteur

ARTICLE 13 TER

A l'alinéa 4, substituer à la référence :

« 2° »

la référence :

« quatrième alinéa »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.